

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

TABLEAU DES EMPLOIS

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
PROJET DE DÉLIBÉRATION	4
ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION	5
Annexe 1 - Tableau des emplois 1 juillet 2026	6
Annexe 2 - Creations et transformations postes - Tableau des emplois 01.07.26	38

EXPOSÉ DES MOTIFS

En application de l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, il est proposé au vote un tableau complet des emplois au 1/07/2026.

Ce tableau, en annexe de la présente délibération, fait l'objet d'une actualisation par rapport à celui du 31/12/2025 afin de prendre en compte des changements d'emploi opérés au sein de l'organisation.

Il intègre des créations et des transformations de postes détaillées en annexe.

Les 59 postes créés dans les lycées sont la conséquence de la reprise en régie de la restauration scolaire et des marchés de restauration de 21 établissements publics d'enseignement.

Les 56 transformations de postes permettront d'ajuster les fonctions afin de les faire correspondre aux missions de la collectivité.

Ce tableau des emplois s'intègre dans un souci de gestion rigoureuse des ressources, tout en assurant un équilibre de la charge de travail des 11 000 agents de la collectivité.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉRESSE

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 25 JUIN 2026

TABLEAU DES EMPLOIS

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L 313-1,

VU le budget de la région Île-de-France pour 2026 ;

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 18 juin 2026 ;

VU l'avis de la commission de l'administration générale ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CR 2026-030 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Approuve le tableau des emplois à la date du 1^{er} juillet 2026, selon le tableau joint en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 :

Approuve les créations et transformations de postes à la date du 1^{er} juillet 2026, selon le tableau joint en annexe 2 à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

Annexe 1 - Tableau des emplois 1 juillet 2026

Fonction	Fonction ouverte aux contractuels sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique	Nombre postes permanents au 01/07/2026	Pour information Projections Agents titulaires présents au 31/05/26	Pour information Projections Agents contractuels présents au 31/05/26	Pour information Total agents présents au 31/05/26	Pour information - Projections Cadre emplois des agents présents au 31/05/26	Catégorie s ouvertes au recrutement	Filières ouvertes au recrutement	Postes ouverts au recrutement à tous les grades des cadres d'emploi	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE RECRUTEMENT	REMUNERATION*
Chef de cuisine de proximité - LYCEES - 419	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	234	170	9	179	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT : 175 AGENTS DE MAITRISE : 4 TECHNICIENS : 1	C	Technique	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Mission : Organiser, programmer et contrôler la mise en oeuvre des missions de son périmètre afin de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs de la direction / service / équipe. Connaissances : Bonnes connaissances des techniques culinaires, cuisson, utilisation et conditionnement des aliments, production en cuisine collective, normes et réglementation. Technicité : Planifier, organiser, suivre, communiquer, respecter les délais et contraintes, encadrer.	CAP ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Conducteur / Conductrice automobile	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	24	20	1	21	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX : 21	C	Technique	adjoint technique	Mission : En fonction de son domaine et de son lieu d'affectation, transporter des personnes et/ou équipements, courriers, colis ne nécessitant pas de manipulation lourde ou de matériel de portage. Contrôle, entretien et maintenance préventive du véhicule. Connaissances : Bonnes connaissances des règles de la circulation routière, de sécurité et sanctions encourues en cas de non respect. Bonnes connaissances des principes courants de fonctionnement d'un véhicule automobile. Technicité : Permis nécessaire à la conduite des véhicules affectés.	CAP ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Conseiller / Conseillère en prévention des risques professionnels	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	3	2	1	3	INGENIEURS TERRITORIAUX : 1 ATTACHES TERRITORIAUX : 2	A	Administrative / Technique	attaché / ingénieur	Mission : Participer à la définition, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail à la Région (siège et lycées). Connaissances : Connaissance du référentiel qualité normative applicable à la santé et la sécurité. Connaissance de la démarche et des outils de l'ergonomie et de la conception des systèmes de travail (espaces, outils et modes d'organisation). Connaissances de la réglementation en matière de risques professionnels. Connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité. Connaissances de base du statut de la fonction publique territoriale. Connaissances de la législation du travail. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité locale et de son environnement institutionnel. Technicité : Tenir compte des contraintes techniques, administratives et financières pour résoudre une problématique déterminée par analyse et synthèse. Gérer un domaine d'activités spécifiques dans le cadre de procédures définies. Formaliser des modes de faire. Expliquer des situations ou des décisions en s'appuyant sur des connaissances dans le domaine d'activités au sein de son service.	BAC +3 à 5 ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Fonction	Fonction ouverte aux contractuels sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique	Nombre postes permanents au 01/07/2026	Pour information Projections Agents titulaires présents au 31/05/26	Pour information Projections Agents contractuels présents au 31/05/26	Pour information Total agents présents au 31/05/26	Pour information - Projections Cadre emplois des agents présents au 31/05/26	Catégorie s ouvertes au recrutement	Filières ouvertes au recrutement	Postes ouverts au recrutement à tous les grades des cadres d'emploi	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE RECRUTEMENT	REMUNERATION*
Fonction mixte Agent de maintenance - Magasinier - LYCEES - 397	non	14	7	2	9	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT : 9	C	Technique	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement			
Gestionnaire affaires générales	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	92	82	9	91	REDACTEURS TERRITORIAUX : 54 TECHNICIENS TERRITORIAUX : 1 ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX : 32 ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX : 3 AGENT DE MAITRISE : 1	B/C	Administrative / Technique	rédacteur / adjoint administratif/ technicien / Agent de maîtrise/ Adjoint technique /	Mission: Assurer la gestion et le suivi administratif, budgétaire ou comptable de dossiers complexes de son périmètre. Connaissances : Bonnes connaissances des techniques rédactionnelles. Bonnes connaissances des politiques publiques du secteur d'intervention. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale et l'environnement institutionnel. Bonnes connaissances des champs disciplinaires de son périmètre d'intervention. Technicité : Coordonner les activités de suivi de son secteur d'intervention. Communiquer avec des acteurs internes et externes sur des procédures. Réalisation de tâches complexes. Maîtrise technique de gestion administrative.	Rédacteur : Niveau BAC ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans Rédacteur principal 2eme classe / Rédacteur principal 1er classe : Niveau BAC+2 ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Gestionnaire affaires générales - Iles de Loisirs	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	0	0	0	0		B/C	Administrative / Technique	rédacteur / adjoint administratif/ technicien / Adjoint technique	Mission: Assurer la gestion et le suivi administratif, budgétaire ou comptable de dossiers complexes de son périmètre. Connaissances : Bonnes connaissances des techniques rédactionnelles. Bonnes connaissances des politiques publiques du secteur d'intervention. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale et l'environnement institutionnel. Bonnes connaissances des champs disciplinaires de son périmètre d'intervention. Technicité : Coordonner les activités de suivi de son secteur d'intervention. Communiquer avec des acteurs internes et externes sur des procédures. Réalisation de tâches complexes. Maîtrise technique de gestion administrative.	Rédacteur : Niveau BAC ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans Rédacteur principal 2eme classe / Rédacteur principal 1er classe : Niveau BAC+2 ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Gestionnaire affaires juridiques	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	6	6	0	6	REDACTEURS TERRITORIAUX : 3 ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX : 3	B/C	Administrative	rédacteur / adjoint administratif	Mission : Assurer la gestion et le suivi juridique, administratif, budgétaire ou comptable de dossiers complexes de son périmètre. Connaissances : Bonnes connaissances des techniques rédactionnelles. Bonnes connaissances des politiques publiques du secteur d'intervention. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale et l'environnement institutionnel. Bonnes connaissances des champs disciplinaires de son périmètre d'intervention. Technicité : Coordonner les activités de suivi de son secteur d'intervention. Communiquer avec des acteurs internes et externes sur des procédures. Réalisation de tâches complexes. Maîtrise technique de gestion administrative.	Rédacteur : Niveau BAC ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans Rédacteur principal 2eme classe / Rédacteur principal 1er classe : Niveau BAC+2 ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Tableau des emplois au 1/07/26

Fonction	Fonction ouverte aux contractuels sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique	Nombre postes permanents au 01/07/2026	Pour information Projections Agents titulaires présents au 31/05/26	Pour information Projections Agents contractuels présents au 31/05/26	Pour information Total agents présents au 31/05/26	Pour information - Projections Cadre emplois des agents présents au 31/05/26	Catégorie s ouvertes au recrutement	Filières ouvertes au recrutement	Postes ouverts au recrutement à tous les grades des cadres d'emploi	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE RECRUTEMENT	REMUNERATION*
Juriste	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	31	18	10	28	ATTACHES TERRITORIAUX : 28	A	Administrative	attaché	Mission : Mission de conseil juridique, de rédaction ou de contrôle de la validité des actes et de gestion des litiges et des contentieux. Connaissances : Connaissances approfondies dans une ou plusieurs branches spécialisées du droit. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité locale et de son environnement institutionnel. Technicité : Tenir compte des contraintes techniques, administratives et financières pour résoudre une problématique déterminée par analyse et synthèse. Gérer un domaine d'activités spécifiques dans le cadre de procédures définies. Formaliser des modes de faire.	BAC +3 à 5 ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Magasinier / Magasinière	non	5	5	0	5	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT. : 1 ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX : 4	C	Administrative / Technique	adjoint administratif / adjoint technique			
Photographe	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	1	1	0	1	TECHNICIENS TERRITORIAUX : 1	B	Technique	technicien	Mission: Réaliser des prises de vue dans un but de valorisation et de communication interne et externe. Connaissances : Bonnes connaissances en histoire de l'art et en architecture. Connaissances du droit de diffusion. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale et	Rédacteur : Niveau BAC ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans Rédacteur principal 2eme classe /	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février
Référent paie	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	4	4	0	4	REDACTEURS TERRITORIAUX : 3 ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX : 1	B/C	Administrative / Technique	rédacteur / adjoint administratif	Mission: Assurer l'expertise ainsi que le suivi réglementaire et technique des opérations liées à la paye en participant à la sécurisation et l'amélioration du processus. Connaissances : Bonnes connaissances des politiques publiques du secteur d'intervention. Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale et l'environnement institutionnel. Bonnes connaissances du statut de la fonction publique territoriale et des règles de gestion associées. Connaissances des systèmes d'information des ressources humaines. Technicité : Suivre et gérer les activités de son secteur d'intervention. Communiquer avec des acteurs internes et externes sur des procédures et des règles. Réaliser des analyses sur des anomalies de saisie. Maîtriser techniquement l'utilisation des systèmes d'information.	Rédacteur : Niveau BAC ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans Rédacteur principal 2eme classe / Rédacteur principal 1er classe : Niveau BAC+2 ou diplôme équivalent ou d'une expérience professionnelle quelle qu'en soit la nature supérieure à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Fonction	Fonction ouverte aux contractuels sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique	Nombre postes permanents au 01/07/2026	Pour information Projections Agents titulaires présents au 31/05/26	Pour information Projections Agents contractuels présents au 31/05/26	Pour information Total agents présents au 31/05/26	Pour information - Projections Cadre emplois des agents présents au 31/05/26	Catégorie s ouvertes au recrutement	Filières ouvertes au recrutement	Postes ouverts au recrutement à tous les grades des cadres d'emploi	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE RECRUTEMENT	REMUNERATION*
Responsable de direction (Sous-directeur, Secrétaire général)	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	11	7	3	10	ATTACHES TERRITORIAUX : 8 INGENIEUR TERR : 2	A	Administrative / Technique	administrateur / attaché / ingénieur en chef / ingénieur	Mission : Diriger des structures et/ou équipes et piloter leur organisation. Participer à la définition des orientations de la collectivité et assurer leur mise en œuvre. Il peut être autorité hiérarchique et conduire les entretiens professionnels, à ce titre. Connaissances : Bonnes connaissances de l'environnement territorial, des politiques publiques locales et de leur cadre réglementaire, leurs enjeux et évolutions. Connaissance des fondements de l'action publique et des libertés publiques. Bonnes connaissances du processus de décision des exécutifs locaux, du fonctionnement des assemblées délibérantes, des processus de décision et circuits administratifs. Connaissance des réglementations applicables aux collectivités et à leurs groupements. Connaissance du statut de la fonction publique territoriale. Maîtrise les risques juridiques et financiers liés à la gestion locale. Connaissances en gestion financière, contrôle de gestion et procédures budgétaires/comptables. Technicité : Coordination et mise en œuvre de politiques publiques.	BAC +3 à 5 ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieures à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Responsable de proximité entretien général - LYCEES - 422	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	9	2	0	2	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT : 2	C	Technique	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement / Agent de maîtrise	Mission : Organiser, programmer et contrôler la mise en œuvre des missions de son périmètre afin de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs de la direction / service / équipe. Connaissances : Bonnes connaissances des techniques entretien des locaux et surfaces non bâties, normes et réglementation, commande publique. Technicité : Planifier, organiser, suivre, communiquer, respecter les délais et contraintes.	CAP ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieures à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
Responsable de proximité entretien général maintenance - LYCEES - 420	Fonction ouverte au recrutement de contractuels	144	75	2	77	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT : 69 AGENT DE MAITRISE : 8	C	Technique	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement / agent de maîtrise	Mission : Organiser, programmer et contrôler la mise en œuvre des missions de son périmètre afin de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs de la direction / service / équipe. Connaissances : Bonnes connaissances des techniques entretien des locaux et surfaces non bâties, maintenance des bâtiments, normes et réglementation, commande publique. Technicité : Planifier, organiser, suivre, communiquer, respecter les délais et contraintes.	CAP ou diplôme équivalent. ou connaissances professionnelles approfondies et large expérience recouvrant plusieurs techniques supérieures à 4 ans	La rémunération s'établit sur un indice compris entre l'indice de début et l'indice terminal de la grille du grade de référence fixé en application de l'article 1-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Tableau des emplois au 1/07/26

Type de support	Fonction	Domaine	Famille	Nombre supports au 31/12/2025	Nombre supports à temps complet	Pour information - projections agents présents au 31/10/2024
CONTRAT DE PROJET (postes non pris en compte dans le tableau des emplois)				14	14	12
Contrat de projet	Responsable des dispositifs affaires européennes et/ou internationales	Développement du territoire et services aux usagers	Aménagement et développement économique	12	12	10
Contrat de projet	Responsable des dispositifs en développement économique-innovation-recherche	Développement du territoire et services aux usagers	Aménagement et développement économique	1	1	1
Contrat de projet	Responsable projet maîtrise d'ouvrage SI et service numérique	Organisation et gestion des ressources	Systèmes d'information	1	1	1
ASSISTANCE TECHNIQUE - FONDS EUROPEENS (détail des postes inclus dans le tableau des emplois)				24	24	22
Assistance technique - fonds européens	Auditeur/contrôleur interne	Organisation et gestion des ressources	Affaires générales	2	2	2
Assistance technique - fonds européens	Chargé de coordination affaires générales	Organisation et gestion des ressources	Affaires générales	2	2	2
Assistance technique - fonds européens	Contrôleur de gestion	Organisation et gestion des ressources	Finances	1	1	0
Assistance technique - fonds européens	Gestionnaire des dispositifs d'actions éducatives, formation professionnelle et/ou emploi	Développement du territoire et services aux usagers	Actions éducatives / formation professionnelle	1	1	1
Assistance technique - fonds européens	Responsable des dispositifs affaires européennes et/ou internationales	Développement du territoire et services aux usagers	Aménagement et développement économique	17	17	16
Assistance technique - fonds européens	Responsable des dispositifs d'actions éducatives, formation professionnelle et/ou emploi	Développement du territoire et services aux usagers	Actions éducatives / formation professionnelle	1	1	1

Annexe 2 - Creations et transformations postes - Tableau des emplois 01.07.26

Annexe 2

Tableau des emplois - Créations et transformations de postes au 1/07/2026

Liste des créations de postes au 1/07/2026

POSTES LYCEES				
Fonction	Catégorie cadre emploi	Libellé cadre emploi	Postes à temps complet	Nombre de Poste
Agent / Agente d'entretien général	C	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	oui	23
Cuisinier / Cuisinière	C	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	oui	10
Chef / Cheffe de cuisine	C	agent de maîtrise / adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	oui	3
Responsable entretien général et maintenance	C	agent de maîtrise / adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	oui	16
Fonction mixte Fonction mixte Agent / Agente d'entretien général - restauration	C	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	oui	1
Agent / Agente de restauration	C	adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	oui	6
Total				59

Liste des transformations de postes au 01/07/2026

1/ Postes Siège : 35 transformations

Catégorie cadre emploi initiale	Fonction initiale	Poste à temps complet	Catégorie cadre d'emploi transformée	Fonction transformée	Poste à temps complet	Nombre de postes transformés
A	Responsable projets management environnemental	Oui	A	Responsable de service adjoint	Oui	1
A	Chargé / Chargée de coordination budgétaire et/ou comptable	Oui	A	Chargé / Chargée de coordination affaires générales	Oui	1
A	Chargé / Chargée de coordination des infrastructures SI	Oui	A	Responsable projets maîtrise d'œuvre SI	Oui	1
A	Responsable projets maîtrise d'ouvrage Systèmes d'information et services numériques	Oui	A	Responsable des dispositifs de développement culture, sport, jeunesse et/ou vie associative	Oui	1
A	Responsable projets maîtrise d'ouvrage Systèmes d'information et services numériques	Oui	A	Responsable projet maîtrise d'œuvre SI	Oui	2
A	Responsable projets affaires financières	Oui	A	Juriste	Oui	1
A	Responsable de direction (Sous-directeur, Secrétaire général)	Oui	A	Responsable de service	Oui	1
A	Responsable projets développement culture, sport, jeunesse et/ou vie associative	Oui	A	Responsable des dispositifs de développement culture, sport, jeunesse et/ou vie associative	Oui	1
A	Directeur adjoint / Directrice adjointe	Oui	A	Responsable projets maîtrise d'ouvrage systèmes d'information	Oui	1

				et services numériques		
A	Responsable projets maîtrise d'œuvre Systèmes d'information	Oui	A	Responsable projets maîtrise d'ouvrage systèmes d'information et services numériques	Oui	1
A	Auditeur / Auditrice - Contrôleur / Contrôleur interne	Oui	A	Chargé / Chargée de mission politiques publiques	Oui	1
A	Auditeur / Auditrice - Contrôleur / Contrôleur interne	Oui	A	Responsable opération de construction et ou maintenance	Oui	1

Catégorie cadre emploi initiale	Fonction initiale	Poste à temps complet	Catégorie cadre d'emploi transformé	Fonction transformée	Poste à temps complet	Nombre de postes transformés
A	Chargé/Chargée de coordination des brigades de sécurité	Oui	A	Adjoint au responsable de service	Oui	1
B	Gestionnaire commande publique	Oui	A	Responsable projets marchés publics	Oui	2
B	Gestionnaire comptable et financier	Oui	B	Technicien / Technicienne opération de construction et ou maintenance	Oui	1
B	Gestionnaire ressources humaines	Oui	A	Responsable du recrutement et de l'accompagnement des parcours	Oui	5
B	Assistant / Assistante de direction générale	Oui	C	Assistant / Assistante de direction	Oui	1
B	Gestionnaire affaires générales - Iles de Loisirs	Oui	B	Gestionnaire affaires générales	Oui	2
C	Assistant / Assistante de	Oui	B	Gestionnaire affaires générales	Oui	1

	gestion administrative					
C	Assistant / Assistante de gestion Ressources humaines	Oui	B	Gestionnaire ressources humaines	Oui	7
C	Assistant / Assistante de gestion commande publique	Oui	B	Gestionnaire comptable et financier	Oui	1
C	Hôte/Hôtesse d'accueil physique et téléphonique - SIEGE - 417	Oui	C	Assistante de gestion administrative	Oui	1

2/ Postes Lycées : 21 transformations

Catégorie cadre emploi initiale	Fonction initiale	Poste à temps complet	Catégorie cadre d'emploi transformée	Fonction transformée	Poste à temps complet	Nombre de postes transformés
C	Agent / Agente de lingerie - LYCEES - 171	Oui	C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	2
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Poste mixte Agent / Agente d'entretien général - magasinage atelier - LYCEES - 401	Oui	1
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Poste mixte Agent / Agente d'entretien général - restauration - LYCEES - 396	Oui	3
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Chargé / Chargée d'exploitation-maintenance courante - LYCEES - 175	Oui	1
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Fonction mixte Agent / Agente d'entretien général - maintenance - LYCEES - 395	Oui	1
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Poste mixte Agent / Agente d'entretien général - magasinage atelier - LYCEES - 401	Oui	1
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Poste mixte Agent / Agente de maintenance - Magasinage - LYCEES - 397	Oui	1
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Gestionnaire de stock - LYCEES - 346	Oui	2
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Poste mixte Agent / Agente d'entretien général - restauration - LYCEES - 396	Oui	1
C	Agent / Agente d'entretien général - LYCEES - 186	Oui	C	Cuisinier / Cuisinière - LYCEES - 187	Oui	1
C	Chargé / Chargée d'exploitation-maintenance courante - LYCEES - 175	Oui	C	Responsable de proximité entretien général maintenance - LYCEES - 420	Oui	1
C	Cuisinier / Cuisinière - LYCEES - 187	Oui	C	Chef / Cheffe de cuisine - LYCEES - 184	Oui	2
C	Responsable de proximité Maintenance - LYCEES - 423	Oui	C	Responsable Maintenance - 183	Oui	1

C	Responsable de proximité Maintenance - LYCEES - 423	Oui	C	Chargé / Chargée d'exploitation-maintenance courante - LYCEES - 175	Oui	1
C	Responsable entretien général - LYCEES - 181	Oui	C	Responsable Maintenance et entretien général - 182	Oui	1
C	Responsable Maintenance et entretien général - 182	Oui	C	Responsable Entretien général - 181	Oui	1